

► 1 avril 2015 - N°282

PAYS: France

**PAGE(S)**: 18 **SURFACE: 93%** 

**PERIODICITE:** Bimensuel

**DIFFUSION:** (12280)





Techni.Cités#282

### RÉSEAUX

## **AgroParisTech**

# Anses et Ineris, copilotes d'une formation sur les risques toxicologiques

Par Ségolène Poinas

AgroParisTech s'associe à l'Ineris et à l'Anses pour créer « Métatox », une formation sur l'analyse des risques toxicologiques destinée aux ingénieurs et futurs ingénieurs. La première promotion débutera en septembre 2015.

> e 26 février 2015 au Salon de l'agriculture, AgroParisTech a signé avec l'Institut national de l'environnement industriel et des risques (Ineris) et l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) un accord de coopération portant sur la création d'une nouvelle formation d'ingénieur. Intitulée « De l'évaluation à la gestion des risques toxicologiques pour la santé des écosystèmes et de l'Homme » (ou « Métatox »), celle-ci constitue une spécialisation de 3º année au sein du cursus d'ingénieur d'AgroParisTech (niveau Master 2). Elle accueillera ses premiers élèves à la rentrée 2015.

# AgroParisTech

L'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement AgroParisTech est né en janvier 2007 de la fusion de l'Ecole nationale supérieure des industries agricoles et alimentaires avec l'Institut national agronomique Paris-Grignon et l'École nationale du génie rural, des eaux et des forêts. Ses champs d'enseignement supérieur et de recherche concernent l'alimentation et les préoccupations nutritionnelles, la santé, la prévention des risques sanitaires, la protection de l'environnement, la gestion durable des ressources naturelles et la valorisation des territoires. www.agroparistech.fr

#### **Association inédite**

« Métatox » a fait l'objet d'une convention signée par AgroParisTech avec chacun des deux partenaires. « Pour créer cette dominante sur les risques toxicologiques et écotoxicologiques, nous avons souhaité faire appel aux compétences d'organismes spécialisés », explique Valérie Camel, enseignante et chercheur à AgroParisTech, coresponsable de la nouvelle formation. Un partenariat noué avec les institutions - qui plus est des établissements qui n'appartiennent pas à l'enseignement supérieur - et non avec leurs experts intervenant à titre individuel, voilà qui est nouveau pour une spécialisation de niveau Master à l'institut. « La convention s'inscrit dans la durée et garantit la pérennité de la formation », souligne Valérie Camel.

Les deux partenaires sont en outre très impliqués dans le portage des unités d'enseignement. L'Ineris intervient sur la caractérisation des effets toxiques, avec l'organisation de travaux pratiques, la conception et l'encadrement de travaux dirigés. L'Anses intervient, elle, sur l'évaluation des risques sanitaires et environnementaux, à travers des cours magistraux et travaux dirigés mobilisant ses compétences y compris dans le domaine de la modélisation.

Les deux organismes assureront en outre le suivi d'étudiants lors de projets d'ingénieurs ou de stages. Leur statut de recruteur potentiel représente, on s'en doute, un atout supplémentaire pour les étudiants.

#### **Formation continue**

Outre le tronc commun autour de l'analyse des risques sanitaires et environnementaux liés aux contaminants chimiques et physiques, la spécialisation propose des unités optionnelles pour affiner la formation selon le projet professionnel, ainsi qu'un projet d'ingénieur en situation préprofessionnelle en petit groupe, et un stage de six mois.

L'approche proposée, interdisciplinaire et systémique, a pour objectif la prise en compte des multiples facettes des questions liées aux effets des contaminants sur le fonctionnement des écosystèmes et la santé des organismes vivants. Originalité de « Métatox » : une dimension opérationnelle de la gestion des risques, qui dépasse la seule évaluation.

Destinée aux étudiants de fin de deuxième année d'AgroParisTech ou d'autres écoles d'ingénieurs, « Métatox » est également ouverte aux professionnels, au titre de la formation continue. « Soit ceux-ci peuvent dégager une année de disponibilité pour suivre l'ensemble des cours, et obtenir un certificat de spécialité AgroParisTech, soit ils peuvent demander à suivre telle unité d'enseignement, sur justification, et ils obtiennent une attestation de suivi », détaille Valérie Camel.

Ingénieurs en formation continue et élèves-ingénieurs bénéficieront de l'expertise de trois partenaires associés pour former des professionnels capables d'intégrer les données toxicologiques dans leurs opérations, notamment au sein des collectivités (études d'impact de projets, etc.).